

## Cuvée de la Légion étrangère

Les juges n'en ont pas moins mis en examen Alain Gardère pour ces faits, qualifiés de « détournement de fonds publics ». Les écoutes sont sans ambiguïté. « Je ne veux pas qu'un jour on puisse dire que j'ai créé un emploi fictif. Comprends-tu? », assure M. Gardère à M. Mokono le 30 novembre, après avoir reçu le courrier de l'Elysée. « Avec le papier [la recommandation], j'ai heu... j'ai une, comment dire, une espèce de... de... d'assurance qui me permet de, de justifier que je prends un emploi supplémentaire, voilà, point barre », ajoute-t-il.

Il s'agit d'un service rendu, parmi de nombreux autres. « Corruption passive », « prise illégale d'intérêts » et « recel d'abus de biens sociaux » : les chefs de mis en examen sont nombreux. L'exercice de hautes fonctions publiques semble être devenu un moyen pour M. Gardère, 59 ans, d'organiser son confort en rendant des services.

Un mode de fonctionnement dans lequel se sont engouffrés des réseaux politiques, maçonniques et policiers construits tout au long de sa carrière, des commissariats de police jusqu'au cabinet de Claude Guéant au ministère de l'intérieur, où il a été directeur adjoint en 2011. Cela va de l'adjointe (Les Républicains) au maire de Marseille Nora Preziosi, qui le sollicite pour qu'il facilite l'obtention d'un agrément à une société de sécurité dirigée par l'une de ses connaissances – en vain, car les docu-

**« Je ne veux pas qu'un jour on puisse dire que j'ai créé un emploi fictif »**

ALAIN GARDÈRE  
dans une écoute  
téléphonique

ments fournis se révélèrent faux –, à ses amis policiers passés au privé.

L'univers concurrentiel de la sécurité privée profite aussi de la brèche. Alain Gardère n'a pas de pouvoir sur la délivrance des agréments, mais il recommande untel, informe ceux dont il est proche de l'ouverture prochaine d'un marché, et met en relation les uns et les autres pour qu'ils fassent affaire. En retour, beaucoup se montrent prévenants, voire reconnaissants.

Les cadeaux? Un système d'alarme à des conditions avantageuses, des places pour une vente privée du joaillier Boucheron, une voiture pour effectuer des trajets privés. Le directeur de la sécurité de Disneyland Paris l'invite à assister depuis des loges VIP au concert de U2 pour le remercier de lui avoir présenté Tibor Vass, le dirigeant de l'entreprise LPN sécurité. LPN sécurité a aussi remporté le marché de la sécurité des nouveaux locaux de Charlie Hebdo, une décision dont M. Gardère s'attribue les mérites en privé. « Je ne sais pas pourquoi M. Gardère a dit cela. Je l'ai rencontré pour la première fois deux mois après la signature du contrat, à l'été 2015 », s'étonne M. Vass.

La justice soupçonne M. Gardère d'avoir accéléré la délivrance des cartes dites de « surveillance humaine » permettant de solliciter un port d'arme pour les employés de cette même entreprise. Une fois de plus, M. Vass dément : « Mes employés bénéficiaient des autorisations nécessaires. » Et si M. Vass a offert deux caisses de vin à M. Gardère, « c'était pour faire la publicité d'une cuvée commercialisée par les anciens de la Légion étrangère ».

Fort de ce qu'il considérait comme des entrées au sein du groupe Bolloré, Alain Gardère ne ménagera pas non plus sa peine pour rendre service à Serge Sellan, rencontré du temps où le premier était préfet délégué aux aéroports de Roissy et du Bourget, entre septembre 2012 et décembre 2014. En 2015, M. Sellan, qui dirige le groupe de services aéroportuaires 3S, lui fait part de sa volonté de développer son activité en Afrique, pré carré du groupe Bolloré. Alain Gardère, qui a passé quelques jours de vacances en Corse à l'été 2015 à l'invitation de M. Sellan, use de ses réseaux, dont Ange Mancini, ancien coordinateur du renseigne-

**Alors que sa carrière est liée aux cercles sarkozystes, Alain Gardère a survécu à l'élection de François Hollande**

ment à l'Elysée sous l'ère Sarkozy, aujourd'hui conseiller Afrique du groupe Bolloré. Le 19 novembre, M. Sellan remercie son ami : une branche de son groupe vient d'emporter un contrat lancé par l'Etat et dans lequel une filiale fret de Bolloré est impliquée. Devant les enquêteurs, M. Sellan a assuré que les interventions de M. Gardère n'avaient servi à rien.

Les mauvaises habitudes du préfet ne datent pas du Cnaps. Les policiers de l'IGPN commencent tout juste à tirer le fil, mais les éléments obtenus par *Le Monde* sur le passage d'Alain Gardère à Roissy interrogent sur la légèreté qui a entouré sa nomination au Cnaps,

Alain Gardère, en 2011, année où il devient préfet délégué à la sécurité à Marseille.

MAGNIEN/20 MINUTES/SIPA

## Au Cnaps, « c'est pas Alain Bauer qui commande »

L'E-MAIL ENVOYÉ le 30 octobre 2015 est cassant et familier. La conclusion ressemble à une injonction : « Je crois qu'il serait utile de mettre fin à la récréation avant même qu'elle ne débute. Amicalement à toi. » Le destinataire? Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Quant à l'auteur du courrier dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, il s'agit d'Alain Bauer, président du Conseil national des activités privées de sécurité (Cnaps). L'affaire judiciaire qui vise le préfet Alain Gardère, ex-directeur du Cnaps – qui est en copie du message –, remet en lumière ce proche de Manuel Valls, « criminologue » omniprésent depuis trente ans dans tout ce qui touche à la sécurité en France.

Le sujet de l'ire de M. Bauer est un rapport publié par l'Inspection générale de l'administration (IGA), sur la « maîtrise des risques dans l'exercice de la tutelle [du ministère de l'intérieur] sur le Cnaps ». Les inspecteurs regrettent que « la question du contrôle

interne déontologique, pourtant important pour un opérateur en prise aussi directe avec un secteur économique », ait été laissée de côté. Le risque est « élevé », conclut le texte.

### « Avec une profonde hilarité »

« Monsieur le Ministre, cher Bernard, j'ai lu avec une profonde hilarité dont je tiens à remercier les auteurs, le rapport de l'IGA », commence la réponse informelle d'Alain Bauer. Il est sûr de lui. Trop? La réponse est complexe : l'affaire Gardère révèle une faille « déontologique », précisément, mais aussi que les digues érigées au sein du Cnaps, notamment l'attribution des agréments aux sociétés de sécurité par des commissions paritaires, semblent avoir fonctionné. Le directeur a beaucoup promis à ses amis, mais les enquêteurs peinent, à ce stade, à documenter des « interventions » concrètes.

Le Cnaps est un peu la création de M. Bauer, depuis 2011. Il s'agit de la seule

fonction qu'il a conservée en 2012 après l'accession de Manuel Valls Place Beauvau. Depuis, il a déjà vu son influence largement écornée. Alors que, dans les années Sarkozy, il pesait de tout son poids sur les politiques menées au ministère de l'intérieur, Manuel Valls a pris soin d'éloigner son ami – et parain d'un de ses fils – du processus de décision. M. Bauer est même la cible d'une enquête préliminaire sur des contrats de complaisance avec la Caisse des dépôts, révélés par Mediapart. Des investigations qui devraient aboutir, selon une source policière.

Lors d'une discussion surveillée par les enquêteurs, Alain Gardère raconte que le chef de cabinet de M. Valls lui a assuré, alors qu'il s'interrogeait sur son arrivée au Cnaps : « C'est pas Alain Bauer qui commande. » Selon nos informations, Bernard Cazeneuve n'a jamais répondu au courrier d'« Alain ». ■

nant « a titre dérogatoire », des « titres de circulation permanents » aux personnels de la présidence du groupe LVMH.

M. Gardère a du mal avec les règles, jusqu'à celles du code de la route. Courant 2014, le centre de traitement des amendes bloque ses demandes d'« indulgence ». Les infractions, des excès de vitesse et des feux grillés, sont devenues trop nombreuses – plusieurs dizaines en 2014. Sans compter les mensonges : le préfet assure qu'il met un gyrophare. Faux, répond le patron du centre qui est allé vérifier sur les clichés des radars.

Ni l'avocat de M. Gardère, Jean Veil, ni celui de M. Cournil, Anne-Laure Compoint, n'ont souhaité réagir. Devant les juges, le 21 janvier, Alain Gardère n'a pu que reconnaître « l'engrenage » dans lequel il était. Avant de s'embrouiller dans une double négation : « Je ne paie pas jamais rien. » ■

LAURENT BORREDON  
ET SIMON PIEL

L. B. ET S. PI.